



Yves Fréchette
Avocat
Hydro-Québec – Affaires juridiques

Le 18 novembre 2020

75, boul. René-Lévesque Ouest,
4e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4
Tél. : 514 289-2211, poste 6925
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : frechette.yves@hydro.qc.ca

LETTRE PAR COURRIEL
CHEQUE PAR LA POSTE

Me Steve Cadrin
Dufresne Hébert Comeau Avocats
2955, rue Jules-Brillant
Bureau 301
Laval (Québec) H7P 6B2

OBJET : Demande du Transporteur relative à la politique d'ajouts au réseau de transport
Votre dossier : R-3888-2014 Phase 2 (D-2020-146)
Notre dossier : R049132 YF

Cher confrère,

Nous vous informons que vous recevrez, dans les prochains jours, un chèque au montant de **62 748,88 \$**, taxes incluses, en paiement des frais de participation de votre cliente **l'Association coopérative d'économie familiale de l'Outaouais** dans le dossier mentionné en titre, le tout conformément à la décision D-2020-146 rendue par la Régie de l'énergie le 5 novembre 2020.

Veuillez agréer, cher confrère, nos salutations distinguées.

(s) *Yves Fréchette*

Yves Fréchette
/jg

c.c. Régie de l'énergie (par SDÉ seulement)



Yves Fréchette
Avocat
Hydro-Québec – Affaires juridiques

Le 18 novembre 2020

LETTRE PAR COURRIEL
CHEQUE PAR LA POSTE

75, boul. René-Lévesque Ouest,
4e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4
Tél. : 514 289-2211, poste 6925
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : frechette.yves@hydro.qc.ca

Me Pierre Pelletier
2843 rue des Berges
Lévis (Québec) G6V 8Y5

OBJET : Demande du Transporteur relative à la politique d'ajouts au réseau de transport
Votre dossier : R-3888-2014 Phase 2 (D-2020-146)
Notre dossier : R049132 YF

Cher confrère,

Nous vous informons que votre cliente l'**Association québécoise des consommateurs industriels d'électricité** recevra, dans les prochains jours, un chèque au montant de **82 510,41 \$**, taxes incluses, en paiement des frais de sa participation dans le dossier mentionné en titre, le tout conformément à la décision D-2020-146 rendue par la Régie de l'énergie le 5 novembre 2020.

Veuillez agréer, cher confrère, nos salutations distinguées.

(s) *Yves Fréchette*

Yves Fréchette
/jg

c.c. Régie de l'énergie (par SDÉ seulement)
Président AQCIE, JP Allard



Yves Fréchette

Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest,
4e étage

Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 6925

Télec. : 514 289-2007

C. élec. : frechette.yves@hydro.qc.ca

Le 18 novembre 2020

LETTRE PAR COURRIEL
CHEQUE PAR LA POSTE

Me Nicolas Dubé
Gowling WLG (Canada) s.e.n.c.r.l., s.r.l.
1 Place Ville-Marie, 37e Étage
Montréal (Québec) H3B 3P4

OBJET : Demande du Transporteur relative à la politique d'ajouts au réseau de transport
Votre dossier : R-3888-2014 Phase 2 (D-2020-146)
Notre dossier : R049132 YF

Cher confrère,

Nous vous informons que vous recevrez, dans les prochains jours, un chèque au montant de **7 399,52 \$**, taxes incluses, en paiement des frais de participation de votre cliente **Brookfield Renewable Trading and Marketing LP** dans le dossier mentionné en titre, le tout conformément à la décision D-2020-146 rendue par la Régie de l'énergie le 5 novembre 2020.

Veuillez agréer, chef confrère, nos salutations distinguées.

(s) *Yves Fréchette*

Yves Fréchette

/jg

c.c. Régie de l'énergie (par SDÉ seulement)



Le 18 novembre 2020

LETTRE PAR COURRIEL
CHEQUE PAR LA POSTE

Me Steve Cadrin
Dufresne Hébert Comeau Avocats
2955, rue Jules-Brillant
Bureau 301
Laval (Québec) H7P 6B2

OBJET : Demande du Transporteur relative à la politique d'ajouts au réseau de transport
Votre dossier : R-3888-2014 Phase 2 (D-2020-146)
Notre dossier : R049132 YF

Cher confrère,

Nous vous informons que votre cliente **la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante** recevra, dans les prochains jours, un chèque au montant de **15 148,73 \$**, taxes incluses, en paiement des frais de sa participation dans le dossier mentionné en titre, le tout conformément à la décision D-2020-146 rendue par la Régie de l'énergie le 5 novembre 2020.

Veuillez agréer, cher confrère, nos salutations distinguées.

(s) Yves Fréchette

Yves Fréchette
/jg

c.c. Régie de l'énergie (par SDÉ seulement)

Yves Fréchette
Avocat
Hydro-Québec – Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest,
4e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4
Tél. : 514 289-2211, poste 6925
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : frechette.yves@hydro.qc.ca



Yves Fréchette
Avocat
Hydro-Québec – Affaires juridiques

Le 18 novembre 2020

LETTRE PAR COURRIEL
CHEQUE PAR LA POSTE

75, boul. René-Lévesque Ouest,
4e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4
Tél. : 514 289-2211, poste 6925
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : frechette.yves@hydro.qc.ca

Me André Turmel
Fasken Martineau DuMoulin s.e.n.c.r.l., s.r.l.
800, rue du Square Victoria
Bureau 3700
C.P. 242 Succ. Tour de la Bourse
Montréal (Québec) H4Z 1E9

OBJET : Demande du Transporteur relative à la politique d'ajouts au réseau de transport
Votre dossier : R-3888-2014 Phase 2 (D-2020-146)
Notre dossier : R049132 YF

Cher confrère,

Nous vous informons que vous recevrez, dans les prochains jours, un chèque au montant de **83 460,92 \$**, taxes incluses, en paiement des frais de participation de votre cliente **Nalcor Energy Marketing Corporation** dans le dossier mentionné en titre, le tout conformément à la décision D-2020-146 rendue par la Régie de l'énergie le 5 novembre 2020.

Veuillez agréer, cher confrère, nos salutations distinguées.

(s) *Yves Fréchette*

Yves Fréchette
/jg

c.c. Régie de l'énergie (par SDÉ seulement)



Yves Fréchette
Avocat
Hydro-Québec – Affaires juridiques

Le 18 novembre 2020

75, boul. René-Lévesque Ouest,
4e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4
Tél. : 514 289-2211, poste 6925
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : frechette.yves@hydro.qc.ca

LETTRE PAR COURRIEL
CHEQUE PAR LA POSTE

Me Dominique Neuman
1535, Sherbrooke Ouest
RC Local Kwavnick
Montréal (Québec) H3G 1L7

OBJET : Demande du Transporteur relative à la politique d'ajouts au réseau de transport
Votre dossier : R-3888-2014 Phase 2 (D-2020-146)
Notre dossier : R049132 YF

Cher confrère,

Nous vous informons que vous recevrez, dans les prochains jours, un chèque au montant de **27 873,83 \$**, taxes incluses, en paiement des frais de participation de votre cliente **l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique et de Stratégies Énergétiques** dans le dossier mentionné en titre, le tout conformément à la décision D-2020-146 rendue par la Régie de l'énergie le 5 novembre 2020.

Veuillez agréer, cher confrère, nos salutations distinguées.

(s) *Yves Fréchette*

Yves Fréchette
/jg

c.c. Régie de l'énergie (par SDÉ seulement)